



- Association pour la Protection du Site de Thoiry

---

Mr. Georges Caniac  
43, rue des Glaieuls  
01710 Thoiry

**Madame le Sous-Préfet  
Sous-Préfecture de Nantua  
36, rue du Collège  
01130 Nantua**

Thoiry, le 11 décembre 2012

Madame le Sous-Préfet,

L'association que je préside, l'APST, œuvre depuis 1976 à la protection de l'environnement et du cadre de vie, plus particulièrement dans notre commune et le Pays de Gex.

Cet engagement nous a conduits à participer au Collectif **Stop Gaz de Schiste Pays de Gex**, lequel a fait connaître son opposition aux projets de recherche d'hydrocarbures liquides ou gazeux sur nos territoires.

Or, voici que nous apprenons que les Maires de Corcelles et de Lanténay<sup>1</sup> ainsi que le Conseiller général du canton de Brénod sont convoqués à une réunion à la Sous-préfecture de Nantua en présence d'un représentant de la société Celtique Petroleum<sup>2</sup>.

Vous n'êtes pas sans avoir remarqué que ce type de société travaille habituellement avec une cascade de sous-traitants et que, le code minier, la réglementation française sont ainsi faits que le titulaire d'un permis lorsqu'il se retire n'aura pas à supporter les conséquences des possibles accidents et pollutions sur l'environnement.

Ces conséquences ne sont pas toujours mesurables lors de l'exploitation mais bien des années après, ce qui fut déjà le cas à Lanténay..

En même temps, nous apprenons que la demande de renouvellement du Permis des Moussières vient d'être acceptée. Au mépris des engagements, forts médiatisés, du Président de la République lequel avait décidé d'un moratoire sur ce type d'opérations ?

Par cette lettre, nous tenons à vous faire part de notre très grande inquiétude, car il est avéré que les recherches envisagées ciblent la roche mère et des gisements non conventionnels.

**Nous nous opposons à ces projets dont les risques sont majeurs pour l'environnement et la sécurité des populations.**

Je suis convaincu que vous saurez prendre la mesure de cet enjeu et de notre détermination.

Veillez recevoir, Madame le Sous-préfet, l'expression de mes sentiments respectueux.

*Pour l'APST, le président  
Georges Caniac*

**Copie à :**

Madame la Ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie  
Monsieur le Maire de Lantenay (courriel)  
Monsieur le Maire de Corcelles , Mairie de Corcelles 01110 CORCELLES

---

<sup>1</sup> Celle-ci espère découvrir des nappes de pétrole sur un territoire à cheval entre l'Ain et le Jura. Deux villages l'intéressent tout particulièrement, lesquels n'ont pas été choisis par hasard. Corcelles et Lantenay : c'est ici qu'en 1989, des forages d'exploration avaient déjà été réalisés par la compagnie Esso REP. Du pétrole y avait bien été trouvé. Mais l'exploitation avait dû être abandonnée au regard des coûts d'extraction. Les forages, alors, n'avaient suscité qu'une curiosité amusée de la part des habitants... **jusqu'à ce qu'une source d'eau soit déclarée non potable.** Les communes limitrophes de Lantenay et d'Outriaz, depuis, ne peuvent plus s'y alimenter.

Sans pouvoir démontrer un rapport de cause à effet, un rapport du bureau régional de géologie minière (BRGM) affirme un lien possible entre ces forages et la pollution de la source. En effet, le sous-sol karstique du haut Bugey est constitué d'un réseau de failles où s'écoulent toutes les infiltrations : eau de pluie, purin, engrais... De la même manière, les produits utilisés lors de forages pourtant conventionnels sont susceptibles de s'être dispersés dans les roches et d'avoir contribué à la pollution de la source. Vingt trois ans après, la population redoute que le scénario ne se reproduise.

En 2010, Celtic Petroleum contactait les maires de Lantenay et Corcelles. Celui de Lantenay engageait des échanges avec la société. En catimini, lui reprocheront ses administrés, qui ne lui pardonneront pas. Sous la pression de conseillers municipaux mis devant le fait accompli et d'une manifestation de 800 personnes en octobre dernier, il démissionnera. « Nous avons retrouvé des échanges de mails avançant des montants d'indemnisation chiffrés et un projet de convention de location des terrains », explique aujourd'hui Hervé Leroy, son successeur depuis décembre 2011.

Le projet de forages, lui, a été suspendu. Mais le permis reste valide et la mobilisation se poursuit dans ce village de 250 habitants, impulsée par le collectif haut Bugey.

<sup>2</sup> ...The firm advises on all aspects of exploration, including acquisition, joint ventures and project finance and is particularly well known in the fields of energy and natural resources, project management, research and development, the environment and has a network of expertise in related domains of upstream and downstream activities....

<http://www.celticpetroleum.com/profile.html>